

**Colloque Périnatalité et santé environnementale : Connaissances, initiatives et formation**  
**Synthèse table ronde 2**  
**11 juin 2019**

**Retours d'expériences : du terrain aux collectivités**

**Dominique Chanaud, chargée de mission, service de la santé publique et des personnes handicapées, Ville de Marseille :**

Les projets de la Ville de Marseille en santé environnementale sont :

- L'élaboration d'une charte pour diminuer les perturbateurs endocriniens dans les crèches municipales
- La mise en place d'un marché avec des recommandations de l'ANSES
- Une action en lien avec la qualité de l'air et l'environnement
- Une action sur les expertises de nettoyage des professionnels

Afin de développer des projets en santé environnementale, D. Chanaud a précisé que des bonnes connaissances de la part des intervenants et de la municipalité et un appel à l'expertise sont nécessaires. De plus, la réalisation de ces projets se fait par étape.

D. Chanaud a également évoqué certains leviers qui permettent à la Ville de Marseille de déployer des actions en santé environnementale. Ces leviers sont :

- Une charte qui s'applique à toutes les actions en santé environnementale
- Reconnaissance au sein de la ville de la crise ou du problème en santé environnementale
- Adhésion des équipes concernées au projet
- Passage en Conseil Municipal
- Le marché public : un levier important mais difficile
- La Ville de Marseille qui fait partie du réseau français des villes santé OMS
- Les dynamiques territoriales : CLS, ASV, et CLSV qui constituent un socle à la thématique

**Corine Flesia, consultante et formatrice Nesting (elle est également référente de l'USF dans la région) :**

Les ateliers Nesting ont été lancés depuis 10 ans par l'ONG *Women in Europe for a common future* (WECF) .

Corine Flesia met en place des ateliers Nesting dans des structures sociales et éducatives dans l'objectif de sensibiliser les parents et les futurs parents sur leur quotidien (choix de la peinture, qualité de l'air, aliments, produits d'entretien et d'hygiène).

Dans les centres sociaux, le public a généralement des difficultés pour accéder à l'information. Ce public n'a pas le réflexe d'aller se documenter. Pour cela, il passe toujours par les professionnels de santé : sage-femme, infirmier... Les ateliers Nesting aident alors ces personnes à réfléchir sur les pratiques tout en adoptant les bons gestes. Ces ateliers durent 2 heures.

Les différentes techniques utilisées sont basées sur la mise en situation, la pratique, les images, le dessin, les smileys, et parfois la lecture des étiquettes.

Grâce à l'ARS, des ateliers ponctuels Nesting ont été proposés aux centres sociaux. Cependant, ces ateliers n'ont pas eu beaucoup d'impact sur le changement de comportement des personnes. Deux ou trois ateliers pour un même public avec deux à trois semaines d'intervalles seraient plus efficaces.

Le message que Corine Flesia a voulu faire parvenir à la fin de la table ronde est : il faut s'adapter à l'individu que nous avons en face, il y a beaucoup de solutions mais il faut prioriser la solution.

### **Juliette Paoli, sage-femme, PMI 13 :**

Les femmes qui viennent au centre de PMI sont soit référencées par des professionnels du champ sanitaire et social, soit elles peuvent venir spontanément.

Dans le centre de PMI, le public est donc constitué de femmes enceintes ou de femmes qui ont des enfants de 0 à 6 ans.

En fonction du public, la priorité n'est pas la même. Par exemple, si la personne habite dans des logements qui datent d'une certaine époque, le but sera de sensibiliser sur l'état du logement dans le bilan périnatal.

Par rapport aux oppositions rencontrées, Juliette Paoli a précisé que les femmes suivent bien les conseils, et généralement l'équipe dans les centres de PMI essaie d'inclure l'entourage dans le changement.